



### REGLEMENT - INVITATION

Le Rotary Club de Gembloux organise, en collaboration avec le Comité du GAR et sous le patronage de l'Office du Tourisme et de la Ville de Gembloux, la cinquième balade avec exposition de véhicules ancêtres, le dimanche le **3 avril 2022**, dans le cadre magnifique du Site de l'Abbaye des Facultés Universitaires AGRO BIO-TECH.

Organisation au profit de l'asbl TELEVIE Grand Gembloux et de l'asbl Souffle Un Peu, Service répit pour parents d'enfants polyhandicapés.

Balade réservée aux Véhicules Anciens (Oldtimers) de plus de 25 ans en ordre de contrôle technique, immatriculés et assurés donc en ordre pour circuler sur la voie publique.

Parcours adapté proposé aux **Véhicules Militaires Anciens et aux Véhicules d'Avant-Guerre.**

Balade où tout esprit sportif ou de compétition est interdit. Les conducteurs sont seuls responsables de leur conduite et de respecter le code de la route. Les organisateurs ni les clubs ne peuvent être tenus pour responsables en cas d'accident.

Le fait de s'inscrire et de participer à l'organisation engendre automatiquement l'acceptation du présent règlement.

Convivialité et rencontres seront les maîtres-mots de cette « Balade-Exposition » entre les membres des Clubs et amateurs, passionnés de véhicules anciens.

#### Avec la Participation des Membres des Clubs :



Comité du GAR : Bauduin Nazé, Alain Laruelle, Didier Libert et Alain Waeterloos



## Déroulement de la journée

Accueil : dès **8H30** à la « **Tavola** » de **Suarlée** (rue Fond du Maréchal, 25 – 5020 Suarlée) où un petit-déjeuner vous sera servi.

Départ : **9H30** pour une

Balade de +/-100 km (parcours raccourci pour les « militaires » et « avant-guerre »)

- Arrêt pendant le parcours
- 12h30 Accueil des participants dans les cours de l'Abbaye
- 13h00 Briefing et Apéritif
- 13h30 Grand Buffet variés, Buffet de Desserts et Café
- De 13h00 à 16h30 Exposition des Véhicules
- A partir de 16h30 Retour vers les foyers

Animation musicale : « Les Chats Doux »

De 13h00 à 16h30 Accès (gratuit) au grand public de l'Exposition des véhicules rassemblés et exposés dans le cadre prestigieux de l'ancienne Abbaye Domaine de Gembloux Agro-Bio-Tech. Parcs gardés et surveillés.

Les frais de participation sont fixés à 50 € par personne comprenant : le petit-déjeuner, la plaque commémorative, les road-book, l'apéritif, le repas buffets et desserts.

Enfants de moins de 12 ans : 30 €.

Le montant est à payer sur le compte N° **BE19 6528 5471 8212** de **Gembloux Autos-Retro** au plus tard pour le 25 mars 2022.

Le nombre étant limité à 100 véhicules, les premiers paiements seront prioritaires.

**Alain WAETERLOOS : 0475/81 12 64**

**Alain LARUELLE : 0476/42 73 33**

**Didier Libert : 0474/44 65 96**

[alain.waeterloos@skynet.be](mailto:alain.waeterloos@skynet.be)

[alain.laruelle@yahoo.fr](mailto:alain.laruelle@yahoo.fr)

[didier.libert@skynet.be](mailto:didier.libert@skynet.be)

## Avec la Participation des Membres des Clubs :



Comité du GAR : *Bauduin Nazé, Alain Laruelle, Didier Libert et Alain Waeterloos*